BULLETIN D'INSCRIPTION

Du 22 au 27 février 2020 à Saint Antoine – BRIVE –

(SVP, merci de compléter une fiche par participant)

NOM :.....
PRÉNOM :.....
ADRESSE :.....
Téléphone :.....
Adresse courriel :.....

* FRAIS du séjour à Saint Antoine :

1/ Hébergement en pension complète :
1.1 Chambre seule avec salle de bains : 273.00 € ....……..…□
1.2 Chambre seule avec lavabo : 233.00 € ...……..□
1.3 Chambre double avec salle de bains : 233.00 €.....……□
1.4 Chambre double avec lavabo : 213.00 ...……..□
2/ Repas midi et soir sans hébergement : 140.00€ …….....□
3/ Repas du midi (5 repas) : 70€ ……... …….....□

☺ FORMULE RETENUE : N° :……... Coût : …….....€

* Frais d'animation, par participant : 100€

TOTAL : ….....€

!!! Nombre de places limitées !!!
Bulletin à retourner avant le 11 février à :
- Toni et Arlette Contreras
38 Av Jouhandeau 19360 MALEMORT
Tél :07 82 24 43 25 - mèl : renouveau.brive@gmail.com
-Didier Tardieux Tél :07 89 62 07 89

En cas de difficultés financières, merci d'en faire part à un responsable de la Fraternité Siloé. Nous nous efforcerons de trouver une solution. ☺

- Règlement à l'ordre de :
« Fontaine de Siloé » CCP 2175 26 T LIMOGES

La Fontaine de Siloé

(Fraternité chrétienne œcuménique)

Vous propose une :
RETRAITE SPIRITUELLE
Selon les exercices de St Ignace

Animée par le Père Henri Raison sj

Accompagnée par une équipe

COTEAUX PAÏS
Centre spirituel Jésuite du Sud-Ouest

Se connaitre soi-même pour s'ajuster au cœur de Dieu.
Discerner son chemin de vie, aujourd'hui.

Du **SAMEDI 22 FEVRIER** à 10 heures
Au **JEUDI 27 FEVRIER** à 10 heures

À l'Hôtellerie des Grottes de St Antoine
41 avenue E.Michelet 19100 BRIVE la Gaillarde 05 55 24 10 60

* Il est impératif de s'inscrire pour la totalité de la retraite.
* Avant inscription, un entretien préalable peut s'avérer nécessaire avec un responsable de la Fraternité Siloé.
* Les retraitants auront la possibilité d'être hébergés à St Antoine, ou de rentrer à leur domicile le soir après l'enseignement (en conservant un esprit de recueillement)
* Les repas pourront être pris à l'hôtellerie, moyennant les tarifs indiqués sur le bulletin d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Du 22 au 27 février 2020 à Saint Antoine – BRIVE –

(SVP, merci de compléter une fiche par participant)

NOM :.....
PRÉNOM :.....
ADRESSE :.....
Téléphone :.....
Adresse courriel :.....

* FRAIS du séjour à Saint Antoine :

1/ Hébergement en pension complète :
1.1 Chambre seule avec salle de bains : 273.00 € ....……..…□
1.2 Chambre seule avec lavabo : 233.00 € ...……..□
1.3 Chambre double avec salle de bains : 233.00 €.....……□
1.4 Chambre double avec lavabo : 213.00 ...……..□
2/ Repas midi et soir sans hébergement : 140.00€ …….....□
3/ Repas du midi (5 repas) : 70€ ……... …….....□

☺ FORMULE RETENUE : N° :……... Coût : …….....€

* Frais d'animation, par participant : 100€

TOTAL : ….....€

!!! Nombre de places limitées !!!
Bulletin à retourner avant le 11 février à :
- Toni et Arlette Contreras
38 Av Jouhandeau 19360 MALEMORT
Tél :07 82 24 43 25 - mèl : renouveau.brive@gmail.com
-Didier Tardieux Tél :07 89 62 07 89

En cas de difficultés financières, merci d'en faire part à un responsable de la Fraternité Siloé. Nous nous efforcerons de trouver une solution. ☺

- Règlement à l'ordre de :
« Fontaine de Siloé » CCP 2175 26 T LIMOGES

La Fontaine de Siloé

(Fraternité chrétienne œcuménique)

Vous propose une :
RETRAITE SPIRITUELLE
Selon les exercices de St Ignace

Animée par le Père Henri Raison sj

Accompagnée par une équipe

COTEAUX PAÏS
Centre spirituel Jésuite du Sud-Ouest

Se connaitre soi-même pour s'ajuster au cœur de Dieu.
Discerner son chemin de vie, aujourd'hui.

Du **SAMEDI 22 FEVRIER** à 10 heures
Au **JEUDI 27 FEVRIER** à 10 heures

À l'Hôtellerie des Grottes de St Antoine
41 avenue E.Michelet 19100 BRIVE la Gaillarde 05 55 24 10 60

* Il est impératif de s'inscrire pour la totalité de la retraite.
* Avant inscription, un entretien préalable peut s'avérer nécessaire avec un responsable de la Fraternité Siloé.
* Les retraitants auront la possibilité d'être hébergés à St Antoine, ou de rentrer à leur domicile le soir après l'enseignement (en conservant un esprit de recueillement)
* Les repas pourront être pris à l'hôtellerie, moyennant les tarifs indiqués sur le bulletin d'inscription.